

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE VÉRIFICATION-
(Séance publique)**

Le 6 février 2024

Le comité de vérification s'est réuni le 6 février 2024 de 17 h 02 à 17 h 37 et de 18 h 01 à 18 h 07 par vidéoconférence.

Membres du Conseil :

M. Benoit Fortin, vice-président du conseil, président du comité de vérification
M^{me} Geneviève Oger, présidente du conseil
M. David Paradis, conseiller scolaire

Autre membre du Conseil :

M. David O'Hara, conseiller scolaire, observateur

Membres externes :

M^{me} Ouma Cuniah
M^{me} Alvyde Ndzana

Membres de l'équipe de vérification :

M^{me} Joëlle Huneault, dirigeante principale
M^{me} Nathalie Ducharme, vérificatrice interne
M^{me} Soumeya Lahsaini, vérificatrice interne
M^{me} Chantal Laforest, vérificatrice interne

Membres de l'administration :

M. Michel Laverdière, direction de l'éducation et secrétaire par intérim
M. Jason Rodrigue, surintendant exécutif des services corporatifs et trésorier
M^{me} Hélène Holleville, adjointe administrative

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

[https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/PUB -
_section_0-2024-02-06_odj-_comite_verification_Publique.pdf](https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/PUB_-_section_0-2024-02-06_odj-_comite_verification_Publique.pdf)

1. MOT DE BIENVENUE

Le Conseiller Fortin souhaite la bienvenue à tous.

2. AFFAIRES COURANTES :

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Conseillère Oger, appuyée par, M^{me} Cuniah propose :

QUE l'Ordre du jour soit approuvé.

ADOPTÉE

2.2 DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflits d'intérêts.

2.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 NOVEMBRE 2023

Conseiller Paradis appuyé par M^{me} Cuniah, propose :

QUE le Procès-verbal de la réunion du 7 novembre 2023 soit approuvé.

ADOPTÉE

2.4 QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 NOVEMBRE 2023

Aucune question découlant du procès-verbal de la réunion du 7 novembre 2023.

3. FORMATION : BUDGET ET FINANCE D'UN CONSEIL SCOLAIRE

M. Rodrigue explique qu'à la demande du comité, une formation a été préparée. Elle est donc présentée aux membres (environ 25 minutes). Elle sera partagée par la suite. Elle sera également présentée aux membres du Conseil, en présentiel, dans une rencontre future.

Mesdames Cuniah, Ndzana et Vendeix ainsi que Conseillère Oger remercient M. Rodrigue pour la présentation qui était facile à comprendre.

Conseiller Fortin demande à ce que la présentation soit placée au répertoire et partagée au public.

4. SÉANCE HUIS CLOS

À 17 h 37, Conseiller Fortin, appuyé par Conseiller Paradis, propose :

QUE le Comité de Vérification public passe en séance à huis clos.

ADOPTÉE

5. ÉTAT DE L'AVANCEMENT DES PROJETS DE VÉRIFICATION INTERNE

M^{me} Huneault, dirigeante principale, présente le rapport sur l'État de l'avancement des projets de vérification interne au comité.

Conseiller Fortin souligne les efforts faits par l'administration du Conseil pour les initiatives en santé mentale.

À la lumière de ces mises à jour, M^{me} Ndzana, appuyée par Conseiller Paradis, propose :

QUE le rapport en date du 6 février 2024 sur l'État de l'avancement des projets de vérification interne soit reçu.

ADOPTÉE

6. RÉCEPTION EN PUBLIC DES RECOMMANDATIONS TRANSFÉRÉES DE LA SÉANCE HUIS CLOS

Conseiller Paradis, appuyé par M^{me} Cuniah, propose :

QUE les recommandations transférées de la séance huis clos soit reçues :

- Nomination d'un nouveau membre externe au comité de vérification
- Nomination des vérificateurs externes

ADOPTÉE

7. DATES DE LA PROCHAINE RENCONTRE

- Rencontre N° 4 – 4 juin 2024

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

Conseiller Fortin remercie M^{me} Cuniah.

À **18 h 07**, l'ordre du jour étant épuisé, Conseiller Oger, appuyé par M^{me} Cuniah, propose :

QUE la réunion soit levée.

DOPTÉE

Surintendant exécutif des services
corporatifs et trésorier

Le président du comité

Jason Rodrigue

Benoit Fortin

5. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS EXTERNES

À la lumière du rapport présenté, Conseiller Paradis, appuyé par Conseillère Oger, propose donc :

QUE la *Nomination des vérificateurs externes* en date du 6 février 2024 soit reçue.

QUE le Comité de vérification recommande au Conseil l'accord du contrat de 5ans maximum, renouvelable annuellement, à la firme de vérification externe Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l.

ADOPTÉES

NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE EXTERNE AU COMITÉ DE VÉRIFICATION

À la lumière du rapport présenté, M^{me} Cuniah, appuyée par Conseillère Oger propose donc :

QUE la *Nomination d'un nouveau membre externe au comité de vérification* en date du 6 février 2024 soit reçue.

QUE le comité de vérification approuve la nomination de M^{me} Fatoumata Ba au comité de vérification, et ce, pour une durée de trois ans débutant le 1^{er} juin 2024.

ADOPTÉES